

Les Éleveurs de volailles
du Québec

Provoqué

AGA 2011 | Faits saillants

Quelque 400 éleveurs et intervenants de l'industrie avicole québécoise étaient présents à l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec qui s'est tenue à Trois-Rivières le 20 avril dernier.

Survol des dossiers des ÉVQ

Le nouveau président des ÉVQ, M. Jean-Paul Bouchard, a fait état des dossiers de l'heure en aviculture. Son message est livré en version intégrale en lieu et place du *Mot du président* habituel en page 2 du présent bulletin.

Le directeur général, M. Pierre Fréchette, a d'abord dressé un portrait des marchés pour la dernière année. Globalement, les indicateurs économiques du marché du poulet ont progressé en 2010 : les inventaires sont demeurés bas et à l'intérieur d'une fourchette acceptable et les prix de gros se sont maintenus à des niveaux historiquement élevés. Les cinq enjeux du plan stratégique pour la production de poulet ont été présentés aux participants : compétitivité de la production, développement des marchés, soutien à la relève, accès au quota et amélioration continue de la gouvernance. Quant au dossier de l'accès au quota de poulet, M. Fréchette a déclaré qu'une présentation du projet aux éleveurs aura lieu tôt à l'automne. Celle-ci sera suivie d'une assemblée générale spéciale et du dépôt d'un projet de règlement à la Régie. Si tout se déroule normalement, la première vente centralisée pour du quota de poulet pourrait avoir lieu à la fin 2011 ou au début 2012.

Lors de son allocution, le directeur général a aussi présenté les faits saillants de l'entente sur la gestion des garanties d'approvisionnement au Québec et en Ontario et de la nouvelle *Convention de mise en marché*. Il a fait le point sur les dossiers environnementaux, le nouveau *Programme d'aide à la relève avicole*, les programmes de salubrité et de soins aux animaux (PASAF et PSA), la *Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux* du MAPAQ ainsi que sur les négociations à l'OMC. Il a conclu en rappelant à tous quels seront les dossiers prioritaires de l'année en cours, soit la poursuite des travaux concernant les projets de vente centralisée de quotas de poulet et de dindon, la *Convention de mise en marché du poulet* et le suivi des négociations à l'OMC.



Enjeux nationaux

M. David Fuller, président des Producteurs de poulet du Canada (PPC), a tenu à souligner le travail de collaboration étroite qui a toujours existé entre les PPC et les ÉVQ sur

les dossiers prioritaires canadiens dont la défense de la gestion de l'offre, le suivi des négociations à l'OMC, les importations et la mise en place de programmes de salubrité et de soins aux animaux (PASAF et PSA) sans oublier le dossier de l'antibiorésistance.

M. Fuller a clos son allocution en annonçant qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat à titre de président des PPC. Il a tenu à remercier chaleureusement les administrateurs québécois qu'il a côtoyés au fil des années pour leur implication et leur dévouement. Il a aussi souligné tout le plaisir qu'il a eu à travailler avec feu Serge Deschamps, directeur général des ÉVQ de 1981 à 1989 et de 1992 à 2001. M. Fuller a également remercié les représentants de l'industrie et du gouvernement du Québec.



M. Laurent Pellerin, président du Conseil des produits agricoles du Canada (CPAC), est venu présenter la mission du Conseil qui consiste à superviser les offices nationaux de la volaille et des œufs ainsi que les offices

nationaux de promotion et de recherche afin de veiller à ce que le système fonctionne dans le meilleur intérêt de tous les intervenants, des producteurs aux consommateurs.

Dans son rôle, le Conseil suit de près les dossiers des ÉVQ, dont l'entente Québec-Ontario, les négociations à l'OMC et les projets de vente centralisée de quotas. M. Pellerin souhaite que le Conseil exerce un fort leadership et qu'il travaille en collaboration avec les offices nationaux à promouvoir des méthodes de commercialisation des produits agricoles qui soient les plus efficaces possibles.

suite à la page 12

Assemblée générale spéciale dindon | Les éleveurs votent en faveur d'un système de vente centralisée du quota

Réunis en grand nombre en assemblée générale spéciale le 19 avril dernier à Trois-Rivières, les éleveurs de dindon ont été invités à choisir entre un projet de vente centralisée du quota basé sur une mécanique d'enchère à demande tronquée, comme celle qui est appliquée dans les œufs de consommation, ou une enchère sujette à un plafond sur les prix misés, comme celle pour le quota de lait. Les résultats du vote ont été : 43 votes en faveur de l'enchère à demande tronquée contre 40 votes en faveur de l'enchère avec plafond, alors que trois votes ont dû être rejetés. Cela représente un total de 86 votes alors que l'assemblée comptait 90 participants avec droit de vote.

Cette journée couronne un long processus de travail amorcé le 10 février 2010 par le Comité des éleveurs de dindon, auquel tous les éleveurs de dindon du Québec ont été appelés à participer, à trois reprises, par le biais d'assemblées générales. Ces multiples séances de consultation et d'échange avaient pour but d'évaluer plusieurs options sous l'angle de leur impact sur les transactions de quota ainsi que sur la structure des fermes, ce qui a permis aux ÉVQ de développer un projet de vente centralisée qui répond aux préoccupations de la majorité des éleveurs.

suite à la page 9

« Tous ces progrès démontrent bien la valeur de notre système de mise en marché. La gestion de l'offre est une option gagnante pour toute la société et nous devons continuer à la promouvoir. C'est ce que nous continuerons de faire résolument, en collaboration avec nos partenaires québécois, canadiens et internationaux. »

Provoqué

Revue publiée par **Les Éleveurs de volailles du Québec**
555, boul. Roland-Thérien, bureau 250
Longueuil, Québec J4H 4G1
Téléphone : 450 679-0530 Télécopieur : 450 679-5375
Courrier électronique evq@upa.qc.ca
Site internet www.volaillesduquebec.qc.ca
Responsables Christian Dauth, Marylène Jutras
Design graphique McKay+Couture
Impression Imprimerie Sisca International Inc.
Dépôt Légal Bibliothèque nationale du Québec, 1991
ISSN 1183-7500

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



Mot du président | Jean-Paul Bouchard

En lieu et place du Mot du président habituel, nous reprenons l'allocation intégrale de M. Jean-Paul Bouchard livrée dans le cadre de l'assemblée générale annuelle des ÉVQ du 20 avril 2011.

Je suis très honoré de m'adresser à vous ce matin à titre de président des Éleveurs de volailles du Québec. Je tiens, avant toute chose, à remercier M. Martin Dufresne pour tout le travail qu'il accompli durant ses années à la tête des ÉVQ. Martin a marqué de façon très positive l'histoire de notre organisation. Je suis heureux qu'il ait décidé de continuer de représenter les Éleveurs de volailles du Québec au niveau national, soit aux Producteurs de poulet du Canada. Quant à moi, soyez assurés que je désire poursuivre le travail de mes prédécesseurs et vous représenter au meilleur de mes compétences.

L'année qui vient de s'écouler a été des plus actives avec, en toile de fond, les célébrations de notre 40^e anniversaire. Un des points forts de l'année aura été la finalisation des plans stratégiques pour la production de poulet et de dindon. Les dossiers prioritaires sur lesquels nous comptons nous pencher au cours des trois prochaines années y sont tous détaillés. Ce plan est maintenant disponible ici même et j'invite tous les éleveurs à le conserver et à le lire attentivement.

Notre 41^e année a commencé par une réalisation très importante. En effet, nous avons conclu une entente historique entre le Québec et l'Ontario. Les ÉVQ, l'Association des abattoirs avicoles du Québec, les Chicken Farmers of Ontario et l'Association of Ontario Chicken Processors ont signé, le 26 janvier dernier, une entente sur la gestion des garanties d'approvisionnement au Québec et en Ontario de façon à stabiliser l'approvisionnement des usines de transformation. Il s'agit d'un grand pas vers une efficacité accrue. Les effets de cette entente nous rendront plus compétitifs et contribueront à stimuler la croissance de la production de poulet au Québec.

Cette entente fait partie de la *Convention de mise en marché* conclue entre les ÉVQ et l'Association des

abattoirs avicoles du Québec. Cette convention corrige certaines lacunes qui ont été identifiées au fil du temps et apporte des précisions à la convention de 2004, à savoir :

- le maintien de garanties d'approvisionnement des abattoirs du Québec, telles que prévues à la convention de 1998 et à la sentence arbitrale de 2004;
- conformément à l'esprit de la décision 9328 de la RMAAQ, les abattoirs devront abattre au minimum 75 % de leurs achats dans leurs propres installations;
- les acheteurs devront abattre ou faire abattre au Québec au minimum 90 % de leurs achats;
- le mécanisme d'échanges entre acheteurs a été raffiné;
- une plus grande flexibilité est accordée aux acheteurs reconnus quant à la signature de leur VAG;
- une réduction importante des frais de gestion de la convention pour les ÉVQ.

La convention intègre aussi de nouveaux éléments :

- paiement des pertes dues aux meurtrissures et aux contusions;
- tous les éleveurs pourront mettre en marché directement à la ferme des poulets éviscérés jusqu'à un maximum de 15 000 kilogrammes vifs par période et de 250 000 kilogrammes vifs pour l'ensemble des éleveurs;
- la garantie de paiement des acheteurs est dorénavant basée sur les achats courants plutôt qu'historiques;
- croissance prioritaire pour les abattoirs dont le VAG est inférieur à 2 500 000 kilogrammes;
- croissance différenciée accessible à tous les abattoirs;
- protection d'un VAG minimum aux abattoirs.

Les principes qui ont guidé les ÉVQ dans la négociation de cette convention sont les suivants :

- atteindre l'équité avec les éleveurs de l'Ontario pour les éleveurs du Québec quant aux conditions du prix payé (entre autres, paiement des meurtrissures et contusions);
- mettre en place des conditions générales d'approvisionnement des abattoirs qui permettront d'accélérer la croissance de la production dans les prochaines années;

suite à la page 3

Sommaire | mai 2011

| Actualité.01 Conseil d'administration | Mot du président.02 Allocation | Contingentement.03 Augmentation de la pénalité | PSA .04 Préparation de votre audit | Provoqué économique.05 à .08 | AGA.09 Résolutions | Poulaillers B.10 Date limite | Marketing.11 Nouvelle campagne | Babillard.12

suite de la page 2

- amener le maintien et renforcer la position concurrentielle de l'industrie du Québec par rapport aux autres provinces et aux produits importés;
- permettre une croissance variable des parts de marchés des abattoirs;
- assurer une mise en marché efficace et ordonnée du poulet au Québec;
- ne pas nuire au commerce interprovincial du poulet vivant.

La convention devrait entrer en vigueur à l'automne 2011 et nous souhaitons qu'elle bénéficie alors de l'adhésion de tous les membres de l'Association des acheteurs de volailles du Québec, sinon d'un grand nombre d'entre eux.

Des progrès importants ont été réalisés dans la poursuite de notre objectif de stabiliser la valeur des quotas et de rendre le quota accessible à tous dans des conditions équivalentes. En 2010, nous avons développé des modèles et les avons proposés à l'ensemble des éleveurs. Le travail se poursuit et nous nous emploierons en 2011 à mettre le système en place. En 2010, nous avons également mis en place notre nouveau *Programme d'aide à la relève* pour les éleveurs de poulet.

Une autre belle réussite cette année a été le renforcement de la filière avicole dans le domaine de la biosécurité. Je pense ici à l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles qui est devenue un instrument incontournable pour la biosécurité de nos fermes. En août 2010, son mandat

a été élargi pour une intervention dans les cas déclarés de laryngotrachéite infectieuse et de mycoplasme à *Mycoplasma gallisepticum*. Je pense aussi à notre projet de recherche sur la production à grande échelle de poulet sans antibiotiques, développé en 2010 et dont le démarrage se fera au cours des prochaines semaines.

Tous ces progrès démontrent bien la valeur de notre système de mise en marché. La gestion de l'offre est une option gagnante pour toute la société et nous devons continuer à la promouvoir. C'est ce que nous continuerons de faire résolument, en collaboration avec nos partenaires québécois, canadiens et internationaux. À ce titre, l'OMC demeurera sous haute surveillance en 2011.

L'histoire se poursuit et si on regarde l'année qui vient de s'écouler, on réalise qu'elle a été particulièrement riche d'enjeux et de défis. En fait, nous traversons une période charnière qui est à l'image d'un monde en plein changement dans lequel nous évoluons. Si nous voulons préserver nos acquis et l'héritage de nos prédécesseurs, nous devons nous aussi être proactifs et nous doter d'outils adaptés à cette réalité. À ce sujet, deux conférenciers viendront nous parler cet après-midi du bien-être animal, un enjeu incontournable pour notre filière.

En terminant, je tiens à remercier tout le personnel des ÉVQ pour leur grande disponibilité et leur dévouement.

Merci à tous et à toutes et bonne assemblée! 🍀


Jean-Paul Bouchard, président

Contingentement | Avis important : Augmentation de la pénalité pour production sans entente

Le conseil d'administration a adopté une modification au taux de la pénalité pour production sans entente. Cette modification réglementaire est envoyée à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour homologation.

A chaque période, l'éleveur doit signer des ententes d'approvisionnement avec les acheteurs, pour les poulets à produire, jusqu'à concurrence de son contingent. Les Éleveurs de volailles du Québec vous rappellent que selon les règles de l'article 58.7, l'éleveur ne peut ni produire ni mettre en marché des poulets qui n'ont pas fait l'objet d'une entente d'approvisionnement approuvée par la fédération. Dans le cas contraire, une pénalité de **0,25 \$/kg** pour une première infraction et de **0,35 \$/kg** pour toutes infractions subséquentes à l'intérieur d'une période de trois ans est imposée à l'éleveur.

Cette modification entrera en vigueur une fois homologuée par la Régie et publiée à la *Gazette officielle du Québec*. Elle n'aura pas d'effet rétroactif. 🍀

Poulet | Demande de transferts de quota

Ces dates limites ne touchent que les transferts de quota de poulet **entre les membres de la famille immédiate**.

Rappelons que depuis le 19 janvier 2010, les transferts de quotas de poulet sont suspendus, à l'exception de ceux effectués entre les membres de la famille immédiate.

**Date limite pour la signature
des formulaires (art. 26)**

Période A-107 - 1^{er} juillet 2011

Période A-108 - 26 août 2011



AGA | Conseil exécutif 2011-2012

Dans l'ordre habituel: Léon Gagnon, membre (Mauricie), Carole Girard, membre (Saguenay – Lac-Saint-Jean), Jean-Paul Bouchard, président (Québec), Yves Campeau, 1^{er} vice-président (Saint-Jean – Valleyfield) et Magella Pépin, 2^e vice-président (Beauce). 🍀

Transmission d'information | Signature d'une entente avec la Financière

La fédération désire rappeler aux éleveurs, qu'à l'instar de la Confédération et de plusieurs fédérations et syndicats, les ÉVQ ont signé une entente visant la communication de renseignements confidentiels à la Financière agricole du Québec dans le cadre de l'application du *Programme canadien de stabilisation du revenu agricole* (PCSRA). En vertu de cette entente, la fédération est tenue de transmettre à la Financière l'identité d'un éleveur qui ne respecte pas un règlement ou une convention de mise en marché. L'éleveur risque alors de voir réduire ou retarder ses compensations versées en vertu du PCSRA, et ce, dans toutes les productions assurées.


Il s'agit d'un outil important pour appuyer l'application de la réglementation et votre fédération s'est imposé des modalités de fonctionnement qui permettent à l'éleveur en défaut de corriger la situation bien avant que l'information ne soit communiquée à la Financière. 🍀

PSA | Surface intérieure des poulaillers

PASAF et PSA | Deux certifications distinctes

Les programmes PASAF et PSA (*Programme de soins aux animaux*) seront audités en même temps, mais ils reçoivent chacun leur certification respective. Avec le PASAF, vous avez déjà reçu un certificat et une pancarte métallique « certifié PASAF ».

Pour l'ensemble des fermes, le processus de certification pour le PSA prendra trois ans, car une visite à la ferme est prévue aux trois ans dans le cycle des audits. Si vous êtes audités avec une visite à la ferme la première année d'implantation du PSA (audit complet ou partiel), vous recevrez, comme pour le PASAF, un certificat PSA. Toutefois, la pancarte métallique « certifié PSA » n'est pas disponible. Si votre premier audit est sans visite à la ferme (évaluation des dossiers ou auto-évaluation), vous recevrez une lettre attestant l'implantation du PSA et lorsque vous serez audités à la ferme (2^e et 3^e année d'implantation), vous recevrez alors votre certificat.

Peu importe le type d'audit, avec ou sans visite à la ferme, assurez-vous d'être audités dès la première année d'implantation (20 juin 2011 au 20 juin 2012) afin de bénéficier de la gratuité de l'audit. 


Le *Programme de soins aux animaux* (PSA) des éleveurs de poulet demande de calculer la **densité réelle** d'élevage (kg/m^2) dans vos poulaillers avant l'abattage. Jusqu'à présent, la surface mesurée par les ÉVQ tenait compte des mesures **extérieures** des poulaillers auxquelles la surface des entrées était déjà déduite. Afin d'obtenir la surface intérieure des poulaillers, nous avons appliqué un facteur de correction de 6 pouces par mur (0,1524 m), ce qui vous permettra de calculer la densité réelle de vos élevages.

Vous recevrez, si ce n'est pas déjà fait, votre *Liste des poulaillers* dans la même enveloppe que votre *Guide de mise en marché préliminaire* de la période A-106. Le facteur de correction pour la surface des poulaillers sera donc appliqué sur ces deux documents à partir de la période A-106. **Veillez conserver votre Liste des poulaillers** (ex. dans la pochette de votre manuel PSA) car les surfaces aptes à la production par étage et totale corrigées apparaissent pour tous vos poulaillers.

Calculs sur les formulaires PSA

Pour le calcul de la capacité maximale de poulets pouvant être élevés par étage, à la page 3 du *Formulaire annuel PSA*, veuillez utiliser les surfaces par étage de votre *Liste des poulaillers*.

Pour le calcul de la densité en fin d'élevage (et au détasement s'il y a lieu), sur le formulaire *PSA suivi des soins dans le poulailler*, vous pouvez utiliser le nombre de kg brut (vif) de votre rapport d'abattage ET la surface totale apte à la production de votre *Liste des poulaillers* OU la surface totale qui apparaît aussi dans la section *Poulailler* de votre *Guide de mise en marché*.

Si vous avez des questions sur le PSA, contactez M^{me} **Nathalie Robin** des ÉVQ au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à l'adresse nrobin@upa.qc.ca. 

PSA | Préparation pour votre audit

Comme vous le savez, les audits du PSA (*Programme de soins aux animaux*) débiteront le 20 juin 2011. L'audit PSA se fera en même temps que votre audit annuel du PASAF. Assurez-vous d'implanter le PSA pendant au moins un élevage avant votre audit, et ce, dans tous vos poulaillers.

Préparation avant l'audit PSA

Voici les trois étapes à suivre pour faciliter l'implantation :

Étape 1. Avoir assisté à la formation PSA de décembre dernier;

OU lire la *Présentation PSA* que vous avez en main (reçue à la formation ou par la poste);

OU lire le manuel PSA.

Étape 2. Lire l'exemple des deux formulaires PSA complétés.

Étape 3. Remplir les deux formulaires PSA suivants au moins un élevage avant l'audit :

Le *Formulaire annuel PSA* (3 pages);

Le formulaire *PSA Suivi des soins dans le poulailler* (1 page par élevage).


Pour la superficie des poulaillers, à la page 3 du *Formulaire annuel PSA*, veuillez utiliser la superficie fournie dans votre *Guide de mise en marché*. Si vous

n'avez pas ce *Guide*, vous pouvez consulter votre feuille d'*Enregistrement des poulaillers*. Veuillez noter que la superficie sera corrigée au courant de l'été afin de tenir compte de la superficie intérieure des poulaillers.

Tous les documents PSA (présentation, formulaires, exemples de formulaires) et PASAF sont disponibles sur le site Internet. Pour y accéder, consultez la *Feuille bleue* que vous avez reçue par la poste sur laquelle apparaissent l'adresse Internet du site et la procédure à suivre. Pour toute information concernant la *Feuille bleue*, veuillez contacter M^{me} **Odile Putod** au 450 679-0540, poste 8532.

Exigences sur la densité d'élevage

Nous vous rappelons que les exigences concernant la densité d'élevage sont fortement recommandées (FR) jusqu'en décembre 2013. Par conséquent, une ferme peut être certifiée PSA jusqu'en décembre 2013, même si elle n'applique pas les exigences liées à la densité d'élevage. Une mise à jour de la revue de littérature est actuellement en cours au niveau des Producteurs de poulet du Canada (PPC) en collaboration avec les provinces afin d'actualiser les exigences concernant la densité d'élevage.

Si vous avez des questions sur le PSA, n'hésitez pas à contacter M^{me} **Nathalie Robin** au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à nrobin@upa.qc.ca. 

MAPAQ | Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

L'année 2011 est celle du bien-être animal avec le lancement de la *Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux* (SQSBEA) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et l'implantation de notre *Programme de soins aux animaux* (PSA). En effet, l'État s'implique concrètement au niveau de la santé et du bien-être animal d'où l'importance, pour les éleveurs, d'être proactifs dans l'élaboration et l'implantation des exigences du PSA à la ferme.

Le slogan *Pour UNE santé bien pensée!* du MAPAQ résume bien la relation existante entre l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux et la santé publique. Les objectifs de la *Stratégie* du MAPAQ sont les suivants :

- mieux comprendre l'importance de la santé et du bien-être des animaux;
- optimiser la prise de décision à la suite de la détection des maladies;
- améliorer la santé et le bien-être du cheptel par la prévention et la gestion des maladies;
- adopter des modes d'élevage qui améliorent de façon durable la santé et le bien-être des animaux.

On se mobilise

Pour UNE santé bien pensée!

Devenez partenaire de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux et faites valoir les réalisations de votre organisation!

Lancement des activités: le 1^{er} juin 2011

Soyez présent à la première assemblée annuelle des partenaires.

Pour tout savoir sur l'assemblée annuelle et sur le processus de concertation provinciale: www.mapaq.gouv.qc.ca/unesantebienpensee

Devenez partenaire et apportez votre contribution... Pour UNE santé bien pensée!

Inscription en ligne obligatoire avant le 29 avril 2011



Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Provoqué économique

Sommaire du marché

Les inventaires canadiens de poulet au 1^{er} avril 2011 s'établissaient à 38,1 Mkg, en hausse de 7,4 % par rapport au 1^{er} avril 2010. La production de poulet aux États-Unis a présenté une hausse de 5,4 % au premier trimestre de 2011 comparativement au premier trimestre de 2010.

Les inventaires canadiens de dindon au 1^{er} avril 2011 étaient évalués à 18,8 Mkg, en baisse de 14 % par rapport à l'an dernier à la même date. La production de dindon aux États-Unis a affiché une hausse de 3,7 % au premier trimestre de 2011 par rapport au premier trimestre de 2010.

Le prix de gros du poulet aux États-Unis a présenté une diminution de 5 % au premier trimestre de 2011 comparativement au premier trimestre de 2010, en dollars US. Quant au prix de gros du dindon, celui-ci a affiché une hausse de 19 % au premier trimestre de 2011 par rapport au prix du trimestre correspondant en 2010, toujours en dollars US.

Au Québec, le prix du maïs s'est établi à 299 \$/tonne en avril, soit 28 \$/tonne de plus qu'en mars, alors que le prix du tourteau de soya diminuait de 4 \$ la tonne pour s'arrêter à 402 \$/tonne.

Performance domestique de la production | Québec

(Poids éviscéré)	Période	Allocation	Production	Différence	Performance
Du 2 janvier au 26 février 2011	A-102	40 655 060	40 675 886	20 826	100,1 %
Du 27 février au 23 avril 2011	A-103	40 677 902	40 856 696	178 794	100,4 %
Du 24 avril au 18 juin 2011	A-104				
Du 19 juin au 13 août 2011	A-105				
Du 14 août au 8 octobre 2011	A-106				
Du 9 octobre au 3 décembre 2011	A-107				
Du 4 décembre 2011 au 28 janvier 2012	A-108				
Du 2 janvier 2011 au 28 janvier 2012	A-102 à A-108	81 332 962	81 532 582	199 620	100,2 %

La performance domestique réalisée par le Québec de A-102 à A-103 a atteint 100,2 %.

Niveau des importations

En date du 30 avril 2011, les importations cumulatives réalisées dans le cadre du contingent tarifaire totalisaient 23,2 Mkg, soit 7,2 % de moins que le prorata des permis alloués. L'an dernier à la même date, les importations au contingent tarifaire étaient 13 % en retard sur le prorata, soit 1,6 Mkg de moins qu'à pareille date cette année. Les importations totales étaient 15 % plus élevées qu'en 2010 à la même date. Les volumes d'importation pour réexportation présentent une forte augmentation de 22 % comparativement à l'année précédente.

Semaine se terminant le 30 avril 2011	Globales	Concurrence	Ré-export	Permis supp.	Total
Cumul annuel 2011	23 238 031	153 946	28 556 965	0	51 948 942
Cumul annuel 2010	21 686 183	137 687	23 512 662	0	45 336 532
Différence en kg	1 551 848	16 259	5 044 303	0	6 612 410
Différence en %	7,2 %	11,8 %	21,5 %	0	14,6 %

Importations globales - Réelles versus prorata

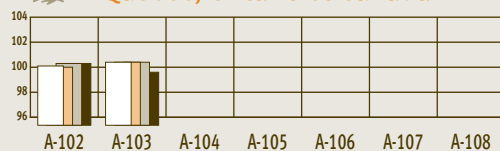
Semaine se terminant le 30 avril 2011	Réelles*	Prorata	Différence kg	Différence %
Cumul annuel 2011	23 391 977	25 217 704	-1 825 727	-7,2 %
Cumul annuel 2010	21 823 870	25 133 175	-3 309 305	-13,2 %

Source : MAECI

*Globales plus supplémentaires spéciales



Performance globale Québec, Ontario et Canada



Québec : La performance globale (mesurée sur l'allocation totale) obtenue de A-102 à A-103 a atteint 100,2 %.

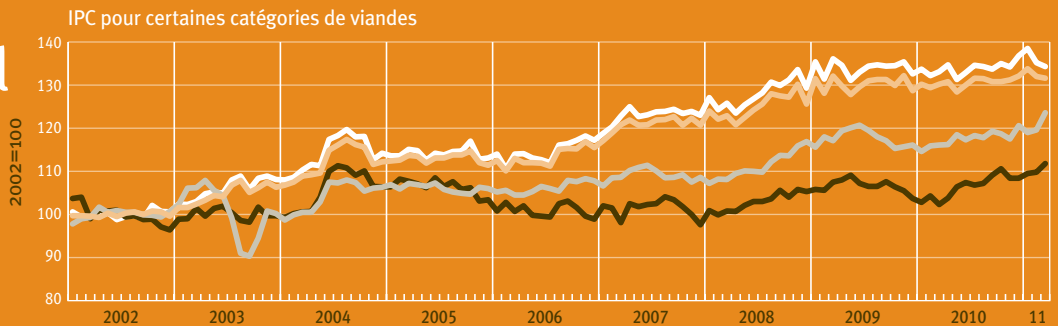
Ontario : La performance globale obtenue en A-102 et A-103 a atteint 100,4 %.

Canada : La performance globale de l'ensemble des provinces obtenue en A-102 et A-103 a atteint 99,9 %.

Québec (domestique)
 Québec (globale)
 Ontario (globale)
 Canada (globale)

Prix de détail au Canada

- Volaille fraîche ou congelée
- Poulet frais ou congelé
- Boeuf frais ou congelé
- Porc frais ou congelé



L'indice des prix à la consommation du poulet en mars, tel que publié par Statistique Canada, s'est établi à 134,3. Cela représente une baisse de 0,7 % de l'indice du poulet par rapport à février et une hausse de 0,9 % comparativement à l'année précédente, soit mars 2010. Pour ce qui est de l'indice des prix du porc, celui-ci s'est arrêté à 111,8 en mars. Comparativement à février, il s'agit d'une hausse de 1,8 % et comparativement à mars 2010, cela correspond à une forte hausse de 9 %. L'indice des prix du bœuf a augmenté de 3,3 % en mars comparativement à février pour s'établir à 123,6. Les prix du bœuf ont ainsi augmenté de 6,5 % par rapport à mars 2010.



Inventaires de poulet

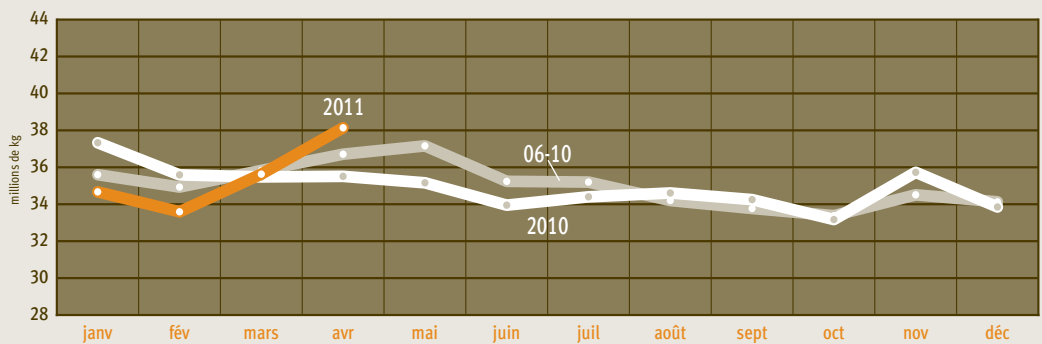
QUÉBEC Au Québec, les inventaires de poulet étaient de 12,5 Mkg au 1^{er} avril 2011, soit 18 % de plus qu'au 1^{er} avril 2010. Une hausse a été constatée dans toutes les catégories sauf **Poulet de moins de 2 kg**. Les inventaires québécois au 1^{er} avril 2011 représentaient 33 % des inventaires canadiens.

ONTARIO Les inventaires de poulet étaient de 16,4 Mkg en Ontario au 1^{er} avril 2011, en hausse de 19 % par rapport à l'an dernier. Une hausse a été enregistrée dans toutes les catégories sauf **Poulet de moins de 2 kg** et **Divers**. Au 1^{er} avril 2011, les inventaires de l'Ontario représentaient 43 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

CANADA Les inventaires canadiens au 1^{er} avril 2011 étaient évalués à 38,1 Mkg. Cela représente une hausse de 7 % sur leur niveau de l'an dernier à la même date. Une baisse a été constatée dans les catégories **Poulet entier** et **Divers**. Les **Morceaux** et le **Surtransformé** ont cependant affiché une hausse. Au 1^{er} avril 2011, les inventaires canadiens étaient 1,4 Mkg plus élevés que la moyenne des cinq dernières années.

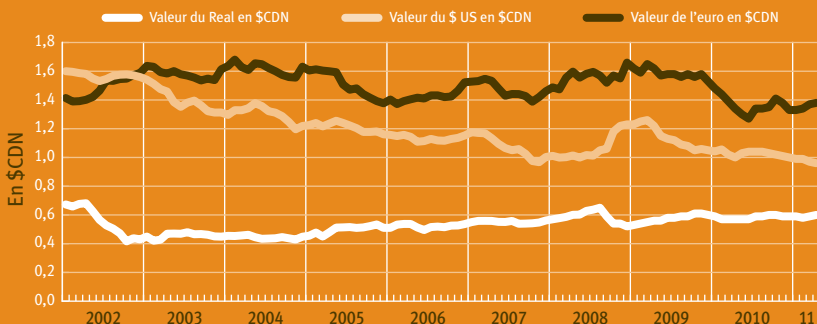
Par catégorie 1 ^{er} avril (millions de kg)	Québec			Ontario			Canada		
	2010	2011		2010	2011		2010	2011	
Poulet									
<2 kg	0,20	0,17	-15 %	0,03	0,02	-37 %	0,50	0,33	-33 %
>=2 kg	0,06	0,14	122 %	0,01	0,03	92 %	1,15	0,86	-25 %
Morceaux	4,61	5,49	19 %	4,34	5,35	23 %	14,48	15,66	8 %
Surtrans.	4,82	5,34	11 %	9,15	10,79	18 %	16,79	18,79	12 %
Divers	0,88	1,33	51 %	0,25	0,22	-13 %	2,60	2,49	-4 %
Total	10,57	12,47	17,88 %	13,78	16,40	19,02 %	35,51	38,14	7,39 %

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
06-10	35,60	34,93	35,83	36,71	37,16	35,24	35,20	34,20	33,77	33,38	34,51	34,13
2010	37,33	35,59	35,48	35,51	35,16	33,95	34,40	34,61	34,25	33,17	35,73	33,85
2011	34,67	33,59	35,63	38,14								

Taux de change



Le dollar canadien s'est apprécié en avril comparativement au dollar américain. Entre avril et mars 2011, le dollar canadien a gagné 2 % de sa valeur, s'établissant ainsi à 1,04 \$US. La devise canadienne s'est également appréciée de 5 % depuis avril 2010, alors qu'elle valait 0,99 \$US. Le dollar américain valait donc 0,96 \$CDN en avril. Le dollar canadien s'est déprécié de 1,2 % par rapport à l'euro en avril comparativement à mars. Le dollar canadien valait donc 0,72 euro en avril 2011. Par rapport au real brésilien, la devise canadienne s'est dépréciée de 2,6 %, toujours entre avril et mars, pour s'arrêter à 1,65 real. Comme l'indique le graphique, toujours en avril 2011, le real valait 0,60 \$CDN et l'euro, 1,39 \$CDN.

Source : Banque du Canada



Inventaires de dindon

QUÉBEC Au 1^{er} avril 2011, les inventaires de dindon au Québec étaient évalués à 8 Mkg, ce qui est 14 % moins élevé que ceux du 1^{er} avril 2010. Une baisse marquée a été enregistrée dans les catégories **Dindon de plus de 9 kg** et **Autres**. Une hausse a cependant été constatée dans les catégories **Dindon de moins de 5 kg**, **Dindon entre 5 et 9 kg** et **Divers**. Les inventaires québécois au 1^{er} avril 2011 représentaient 42,5 % des inventaires canadiens.

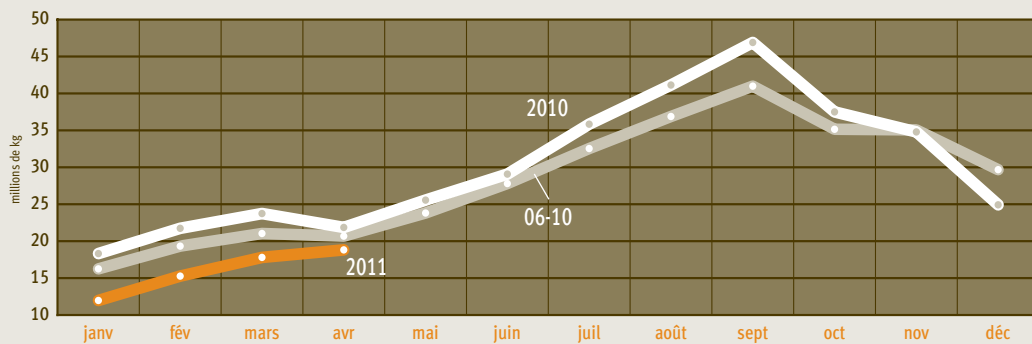
ONTARIO Les inventaires de dindon étaient évalués à 6 Mkg en Ontario au 1^{er} avril 2011, ce qui représente une baisse de 22 % par rapport au 1^{er} avril 2010. Les inventaires ont diminué dans toutes les catégories sauf **Dindon de moins de 5 kg** et **Dindon entre 5 et 9 kg**. Au 1^{er} avril 2011, les inventaires de l'Ontario représentaient 32 % de l'ensemble des inventaires canadiens.

CANADA Au 1^{er} avril 2011, les inventaires canadiens de dindon étaient évalués à 18,8 Mkg, soit en baisse de 14 % par rapport à l'an dernier à la même date. Une baisse est survenue dans toutes les catégories sauf **Dindon de moins de 5 kg** et **Dindon entre 5 et 9 kg**. Les inventaires au 1^{er} avril 2011 étaient 1,8 Mkg en dessous de la moyenne des cinq dernières années à la même date.

Par catégorie
1^{er} avril (millions de kg)

Dindon	Québec			Ontario			Canada		
	2010	2011		2010	2011		2010	2011	
<5 kg	1,04	1,60	53,1 %	0,83	1,38	66,9 %	2,34	3,38	44,9 %
5 à 9 kg	2,26	3,94	74,1 %	1,83	2,00	9,1 %	5,70	8,11	42,3 %
>9 kg	3,58	0,86	-76,1 %	0,52	0,42	-18,9 %	5,12	1,92	-62,5 %
Autres	2,24	1,36	-39,4 %	4,12	2,09	-49,3 %	7,98	4,71	-41,0 %
Divers	0,14	0,24	76,0 %	0,42	0,14	-66,8 %	0,72	0,69	-4,2 %
Total	9,27	8,00	-13,7 %	7,71	6,02	-21,9 %	21,86	18,82	-13,9 %

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada



	janv	fév	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
06-10	16,25	19,33	21,02	20,68	23,81	27,80	32,54	36,88	40,99	35,15	35,06	29,68
2010	18,32	21,74	23,74	21,86	25,56	29,08	35,84	41,14	46,90	37,50	34,79	24,92
2011	11,97	15,27	17,80	18,82								

Aperçu du marché des viandes

D'après les données du Département américain de l'agriculture (USDA), la production de poulet aux États-Unis a présenté une augmentation de 5,4 % au premier trimestre de 2011 comparativement au premier trimestre de 2010. La production a présenté une hausse particulièrement élevée de plus de 10 % en janvier par rapport à janvier de l'année précédente. La production devrait ralentir pour le reste de l'année avec une croissance d'un peu moins de 2 % au second trimestre et des baisses au troisième et quatrième trimestre, comparativement aux trimestres correspondants l'année précédente. Ainsi, sur l'ensemble de l'année, la production totale de poulet devrait croître de 1,4 % par rapport à 2010. Le prix du poulet entier a affiché une baisse de 5 % au premier trimestre de 2011 comparativement au même trimestre en 2010. Le prix a déjà présenté une hausse en mars et devrait terminer l'année en hausse de 1,3 % comparativement à 2010, après avoir connu une croissance de 7 % en 2010 par rapport à 2009. Au cours du mois de mars, les prix de la viande blanche ont présenté une baisse alors que les prix de la viande brune affichaient une augmentation, toujours par rapport à la période correspondante en 2010.

En ce qui concerne le dindon, la production aux États-Unis a présenté une augmentation de 3,7 % au premier trimestre de 2011 comparativement au premier trimestre de 2010. Toutefois, cette tendance devrait ralentir en cours d'année et la production totale de 2011 présenterait une légère hausse de 0,4 % par rapport à 2010. Au 1^{er} mars, les inventaires de dindon aux États-Unis étaient 13 % inférieurs à ceux du 1^{er} mars 2010. Les inventaires de dindon entier de même que des différentes découpes ont présenté une baisse respective de 19 % et de 9 % au cours de la même période. Le ralentissement de la croissance de la production de même que les

inventaires moins élevés et une forte demande à l'exportation ont eu un effet haussier sur les prix du dindon. Le prix du dindon entier affiche une croissance de 19 % au premier trimestre de 2011 comparativement au premier trimestre de 2010. Les prix devraient se maintenir au-dessus de l'année précédente pour le reste de 2011.

Du côté du marché du bœuf aux États-Unis, ce qui retient l'attention est principalement la situation des prix. Les prix de gros ont récemment atteint un sommet depuis octobre 2003 alors que les prix avaient été fortement affectés à la hausse par la crise de la maladie de la vache folle au Canada. Cela avait réduit l'offre durant une certaine période. Cette année, les prix élevés sont dus à la faiblesse des inventaires de bétail et de viande de bœuf. Les prix de détail devraient également se maintenir à des niveaux élevés au cours de l'année 2011. Les prix sont particulièrement élevés pour la viande hachée comparativement aux autres découpes de bœuf.

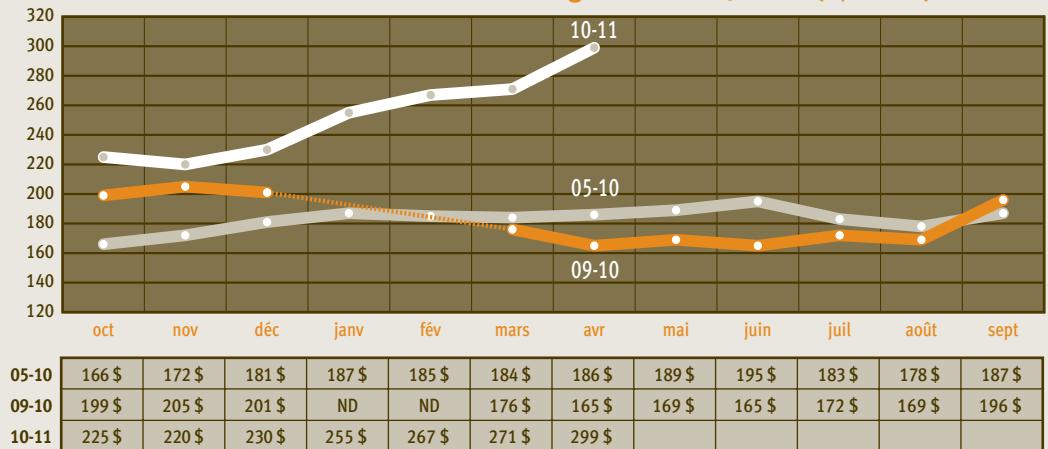
En ce qui concerne le porc, on constate également des prix en hausse aux États-Unis. Après une hausse de 19 % au premier trimestre de 2011 par rapport au premier trimestre de 2010, le prix de gros devrait présenter une croissance de 14 % au second trimestre, toujours comparativement au trimestre correspondant en 2010. Sur l'ensemble de l'année 2011, le prix de gros du porc afficherait une croissance de 15 % par rapport à l'année précédente. Cette performance des prix est causée par la forte demande autant domestique qu'à l'exportation. En effet, on estime les exportations de porc au premier trimestre en hausse de 10 % par rapport au même trimestre en 2010. Sur l'ensemble de l'année, les exportations devraient croître de 10,6 % par rapport à 2010 et compteraient pour près de 21 % de la production totale de porc aux États-Unis.

Aperçu du marché des grains

Le prix du maïs dans les centres régionaux a présenté une hausse de 28 \$ en avril par rapport à mars pour s'établir à 299 \$/tonne. Comparativement au prix moyen des cinq dernières années à la même date, le prix du maïs en avril a été 113 \$/tonne plus élevé, ce qui correspond à un écart de 61 %. Quant au prix du tourteau de soya, celui-ci s'est établi à 402 \$/tonne en avril comparativement à 406 \$/tonne en mars. Par rapport à la moyenne des cinq dernières années de 347 \$/tonne en avril, le prix affichait une hausse de 16 %.

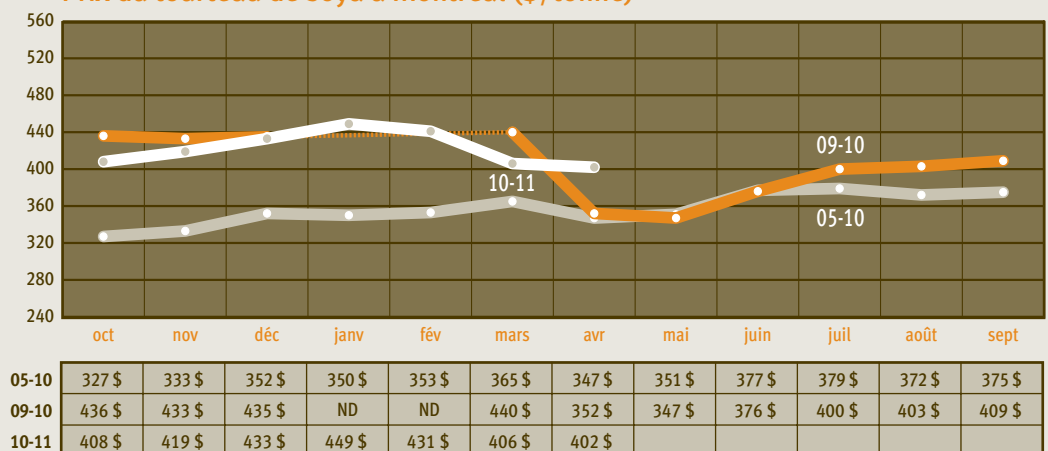
Le USDA a revu ses prévisions de prix pour la campagne 2010-2011. Le prix du maïs à la ferme s'établirait à 5,40 \$US/boisseau alors qu'il avait été de 3,55 \$US/boisseau lors de la campagne 2009-2010. Cela représente une augmentation de 52 %. Pour ce qui est du prix du soya, celui-ci passerait de 9,60 \$US/boisseau pour la campagne 2009-2010 à 11,50 \$US/boisseau pour la campagne 2010-2011, soit une hausse de 20 %. Tel que rapporté par le *Daily Livestock Review* du 6 mai 2011, les ensemencements de maïs étaient passablement en retard par rapport à la moyenne et par rapport à l'année dernière. En effet, au 1^{er} mai 2011, seulement 13 % des superficies de maïs avaient été ensemencées comparativement à 40 % en moyenne entre 2006 et 2010 et à 66 % au 1^{er} mai 2010. Cela ne signifie pas automatiquement une baisse du rendement par contre. En 2008 par exemple, malgré seulement 10 % des superficies ensemencées au 1^{er} mai, le rendement du maïs avait présenté une croissance de 2 boisseaux/acre par rapport à l'année précédente.

Prix de vente du maïs dans les centres régionaux du Québec (\$/tonne)



Source : FPCCQ

Prix du tourteau de soya à Montréal (\$/tonne)




Source : FPCCQ

Note : Agriculture et Agroalimentaire Canada a temporairement suspendu la collecte et la publication des données nécessaires à la mise à jour des prix de vente aux centres régionaux. La FPCCQ n'est donc pas en mesure de nous transmettre les prix au Québec pour les mois de janvier et février 2010.

suite de la page 4

MAPAQ | Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

L'implantation des programmes de salubrité et de bien-être animal à la ferme (PASAF et PSA) contribue concrètement à la santé, par l'application des mesures préventives de biosécurité, et au bien-être des animaux en leur fournissant un niveau élevé de confort dans le poulailler (densité d'élevage, qualité de l'air et de la litière, etc.). De son côté, l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (ÉQCMA) veille à la gestion des maladies à déclaration obligatoire et des maladies qui ont une incidence économique.

L'ensemble de nos activités à la ferme reflète déjà en bonne partie les objectifs de la *Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux* du MAPAQ. Des membres des Éleveurs de volailles du Québec feront partie de la première assemblée annuelle du SQSBEA qui aura lieu le 1^{er} juin 2011. 

AGA | Résolutions

Extraits du procès-verbal d'une réunion de l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des éleveurs de volailles du Québec, tenue le 20 avril 2011, à 10 heures, à l'Hôtel et centre des congrès Delta de Trois-Rivières.

Règlement sur la contribution spéciale pour la promotion des marchés de la volaille

Considérant :

- Le Règlement sur la contribution spéciale pour la promotion des marchés de la volaille imposant une contribution spéciale pour la promotion des marchés de la volaille;
- La contribution actuellement imposée de 0,33 \$ les 100 kilogrammes de poulets (poids vif) et l'orientation arrêtée de reconduire cette dite contribution;
- Que le Règlement ci-haut mentionné prend fin le 30 juin 2010;

QU'IL SOIT RÉSOLU :

1. De modifier le Règlement sur la contribution spéciale pour la promotion des marchés de la volaille afin de reconduire la contribution du prélevé du fonds de promotion du poulet à 0,33 \$ du 100 kilogrammes de poulets (poids vif) du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012;
2. De déposer la présente résolution à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour approbation.

Règlement sur la production et la mise en marché du poulet

Considérant :

- L'article 98 du Règlement sur la production et mise en marché du poulet qui permet l'utilisation des fonds de pénalités à des fins de promotion;
- Le budget 2011 adopté par le Conseil d'administration des ÉVQ, le 21 janvier 2011, qui prévoit l'utilisation en partie du fonds de pénalités poulet à des fins de promotion;

QU'IL SOIT RÉSOLU :

1. D'autoriser le transfert de 500 000 \$ du fonds de pénalités poulet au fonds de promotion poulet.
2. De déposer la présente résolution à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec pour approbation.

Attrapeurs de volailles – travailleurs étrangers

Considérant :

- Que les attrapeurs de volailles représentent un maillon important de la filière avicole;
- Les besoins importants et constants en travailleurs étrangers pour les entreprises d'attrapage;
- Les changements à l'admissibilité aux programmes d'accès à la main-d'œuvre étrangère et les changements dans l'application des normes du travail s'y rattachant;
- Les hausses de coûts des entreprises d'attrapage instantanément causées par ces changements;
- Que le système de classification nationale des professions (Ressources humaines Canada, code 8431) considère les attrapeurs de volailles comme étant des « ouvriers agricoles »;
- Que les entreprises d'attrapage de volailles ne sont pas des entreprises de transport et qu'elles remplissent des tâches intrinsèques à l'activité d'élevage;
- L'étendue du problème aux producteurs d'œufs de consommation et d'œufs d'incubation ainsi qu'aux deux associations d'abattoirs de volailles du Québec;

QU'IL SOIT RÉSOLU :

1. De demander à l'UPA d'appuyer les Éleveurs de volailles du Québec dans leurs démarches auprès de la Commission des normes du travail du Québec et du ministère du Travail du Québec pour faire reconnaître le statut de travailleur agricole aux attrapeurs de volailles dans l'application des normes du travail.


suite à la page 10

suite de la page 1

Assemblée générale spéciale dindon |

Les prochaines étapes

Le dépôt à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec du projet de règlement encadrant la vente centralisée est prévu à la fin juin. Simultanément, les ÉVQ pourront amorcer les travaux de préparation avec la firme AGECO, qui sera responsable d'exécuter et d'administrer les séances de vente. Une première vente centralisée de quota de dindon pourrait avoir lieu à la fin de 2011 pour du quota de dindon qui sera produit à partir de mai 2012.

D'ici là, les ÉVQ prépareront à l'intention des éleveurs de volailles du matériel d'information sur le fonctionnement de la vente centralisée ainsi que sur la façon d'y participer pour les vendeurs et les acheteurs. 


Relève 2010 | 39 candidats reçoivent un prêt de quota

En vertu du Programme d'aide à la relève avicole, les Éleveurs de volailles du Québec ont procédé à l'attribution des prêts de quota pour l'année 2010.

Parmi les 42 candidats admissibles, 39 ont été retenus dont 36 qui avaient déjà reçu du quota provenant de l'ancien programme de relève. Étant donné que la quantité de quota demandée était supérieure à la quantité de quota à distribuer, un tirage au sort a été nécessaire.


Nous vous rappelons que pour être admissible au Programme d'aide à la relève avicole pour l'année 2011, vous devez en respecter toutes les conditions et déposer votre candidature **au plus tard le 31 décembre 2011.**

La documentation ainsi que le formulaire sont disponibles auprès des Éleveurs de volailles du Québec et du syndicat de votre région.

Les ÉVQ procéderont à la distribution des prêts de quota à la période 2011, A-106 débutant le 14 août 2011. 



AGAI Conseil d'administration 2011-2012


De gauche à droite : Normand Teasdale (Montérégie-Est), Lise St-Georges (Lanaudière), René St-Pierre (Centre-du-Québec), Carole Girard (Saguenay – Lac-Saint-Jean), Nil Bêland (Outaouais-Laurentides), Jean-Paul Bouchard, président (Québec), Jo Anne Cyr (Estrie), Yves Campeau (Saint-Jean – Valleyfield), Léon Gagnon (Mauricie), Denis Charrois (Côte-du-Sud) et Magella Pépin (Beauce). 

Unidindon I Investissement de plus de 4 millions \$

Olymel et Exceldor ont complété les travaux de modernisation et de réaménagement du secteur de l'abattage de dindons à l'usine Unidindon, une copropriété des deux entreprises située à Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville. L'investissement de plus de 4 millions de dollars a permis l'intégration d'un système innovateur d'abattage des oiseaux dont la principale caractéristique consiste à insensibiliser les oiseaux en cage au moyen de CO². Cette nouvelle méthode a été approuvée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Le nouveau processus, en vigueur depuis avril dernier, permet, entre autres, d'éliminer les blessures résultant parfois de la manipulation des dindons, de faciliter le travail des employés affectés à l'accrochage et de recevoir de plus gros dindons pesant jusqu'à 18 kilos.

Ce processus a nécessité l'adaptation des remorques de transport afin qu'elles puissent recevoir de plus grandes cages. Le déchargement des remorques est entièrement automatisé. À la ferme, l'aménagement de nouveaux équipements a représenté un coût de 2 000 \$ à 3 000 \$ par poulailler pour les éleveurs de dindon.

Tous ces changements devraient avoir un impact sur la production du volume de viande obtenu et améliorer la qualité de l'approvisionnement. 

Source: Olymel et Exceldor

Date limite de certification des «poulaillers B» | Dernier rappel!

Les propriétaires de poulailler(s) (ou poulaillers B) doivent être préaudités et audités pour le PASAF le plus tôt possible, car la **date limite de certification des propriétaires de poulailler(s) est le 20 juin 2011**.

Pour prendre rendez-vous dès maintenant pour le préaudit à la ferme, contactez M^{me} **Nathalie Robin**, agr., agente de formation PASAF et PSA des ÉVQ, au 450 679-0540, poste 8597 ou par courriel à nrobin@upa.qc.ca.

Pour l'audit de certification, veuillez prendre rendez-vous avec M^{me} **Ysabelle Bergeron** de Gestion Qualiterra au 450 679-0540, poste 8802. 

suite de la page 9

AGA I Résolutions

Caractérisation des fumiers

Considérant :

- Les importantes ressources consacrées à l'environnement par les éleveurs au cours des dernières années;
- Les protocoles de caractérisation de fumiers exigeants et coûteux;
- Les contraintes logistiques et les ressources financières qui seraient requises pour imposer la pesée avec balance à tous;
- L'obligation pour les éleveurs de procéder à la caractérisation de leurs fumiers ou d'utiliser des valeurs de référence en phosphore majorées de 20 %;
- La désuétude des valeurs de référence actuelles;
- L'impact des valeurs fertilisantes en phosphore désuètes ou majorées virtuellement de 20 % sur la fertilisation effective en azote et en potassium;
- L'impact financier d'une majoration virtuelle des valeurs de référence pour les fermes qui exportent du fumier;
- La possibilité que certaines fermes avec un bilan phosphore équilibré passent à un bilan en surplus à cause de cette majoration;
- L'augmentation des coûts des services agronomiques pour les éleveurs;

QU'IL SOIT RÉSOLU :


1. De demander à l'UPA ainsi qu'au MAPAQ et au MDDEP de retirer du Règlement sur les exploitations agricoles (REA) la majoration de 20 % des valeurs fertilisantes en phosphore;
2. De demander à l'UPA ainsi qu'au MAPAQ, au MDDEP et à l'IRDA de mettre en place une méthode alternative à la pesée avec balance;
3. De demander à l'UPA ainsi qu'au MAPAQ, au MDDEP et à l'IRDA de mettre à jour les valeurs fertilisantes du CRAAQ pour la volaille.

Déclaration obligatoire des cas de Laryngotrachéite infectieuse (LTI) et de mycoplasmoses à *Mycoplasma gallisepticum* (MG)

Considérant :

- Que les coûts liés à des éclosions de LTI et de MG sont élevés pour les éleveurs et l'ensemble de l'industrie;
- Que la déclaration de l'éleveur dont le poulailler est infecté est primordial à l'application rapide du *Protocole d'intervention de l'ÉQCMA dans les cas déclarés de LTI et de MG dans les troupeaux de volailles du Québec*;
- Que l'ÉQCMA regroupe les partenaires de l'industrie avicole du Québec dont les trois associations de producteurs avicoles (ÉVQ, SPOIQ et FPOCQ) et qu'elle a le mandat de prévenir et de limiter la propagation de la LTI et de MG entre les fermes;
- Que la LTI et la MG peuvent infecter des troupeaux commerciaux de canards, d'oies, de pintades, etc. et des troupeaux de volaille de basse-cour.

QU'IL SOIT RÉSOLU :

1. De demander à l'ÉQCMA d'envoyer une lettre au MAPAQ pour inclure la déclaration obligatoire de tous cas de LTI et de MG chez les volailles dans leur réglementation;
2. De demander à l'ÉQCMA que le MAPAQ gère les cas de LTI et de MG dans les troupeaux de volailles non-contingents afin de limiter la propagation de ces maladies et les impacts économiques qui en découlent;
3. De vérifier la possibilité d'inclure la déclaration obligatoire de la LTI et de MG dans la réglementation des ÉVQ. 

Fait unique au Canada : les marchands propriétaires québécois détiennent 65 % du marché

Faire son épicerie au Québec, c'est faire affaire avec un marchand propriétaire dans la plupart des cas. Les épiciers indépendants – souvent affiliés à une bannière comme IGA, Metro ou Provigo – dominent avec 65 % du marché actuel de l'alimentation. Un fait unique au Canada. Il y a présentement 9 000 marchands propriétaires au Québec.

Les indépendants ont toujours eu à défendre leur territoire contre une concurrence féroce. Mais même celle-ci évolue. De nos jours, la menace vient de Walmart, qui ouvrira bientôt sept Supercentre avec épicerie fraîche au Québec. Et de Target, un autre grand détaillant généraliste qui devrait suivre. L'industrie est en fait à la croisée des chemins. Mais plusieurs pensent que les indépendants ont toujours leur place au Québec parce que les consommateurs reconnaissent l'importance d'avoir une variété de produits locaux et ne veulent pas juste encourager les géants. Mais marchand propriétaire ne veut plus dire petite épicerie. Si la superficie moyenne des supermarchés était de 12 000 à 14 000 pieds carrés dans les années 80, elle a triplé aujourd'hui.

Source: La Presse, avril 2011

Marketing | Nouvelle campagne publicitaire



Les campagnes des années passées ont été tellement efficaces que la perception des consommateurs pour le poulet et pour le travail des éleveurs est présentement à son meilleur. *Le Poulet du Québec* effectue donc un virage majeur qui le rapproche de l'assiette et qui porte sur le plaisir

de consommer du poulet. Sous le thème *C'est pas normal de ne pas aimer le poulet*, *Le Poulet du Québec* se permet, dans ses nouveaux messages, de rappeler de façon humoristique que tout le monde aime le poulet. *Le Poulet du Québec* rappelle ainsi aux gens qu'il possède un statut unique et enviable qu'aucune autre viande ne peut réclamer. Un premier message met en vedette un couple dans un restaurant mexicain face à un serveur incrédule. Le deuxième se déroule durant une session de Speed Dating. Une femme trouve alors son « prospect » très comique de ne pas aimer le poulet. Les messages seront en ondes jusqu'en juillet sur les principales chaînes de télévision. Pour visionner les messages, rendez-vous à l'adresse: <http://www2.infopresse.com/blogs/actualites/archive/2011/05/03/article-37329.aspx?s=newsletter>.

Grand Prix canadien des produits nouveaux 2010

Le Grand Prix canadien des produits nouveaux, parrainé par le Conseil canadien du commerce du détail, met en valeur les nouveaux produits exceptionnels qui se distinguent par leur caractère innovateur. Cette compétition annuelle célèbre l'innovation alimentaire canadienne depuis 1993. Des critères stricts d'évaluation permettent à un jury composé de spécialistes de l'industrie, de consommateurs et de leaders d'opinion dans les médias de déterminer les gagnants dans 26 catégories de produits. Parmi les finalistes de 2010, se retrouvent un produit spécifique de dindon et plusieurs produits de poulet dont deux d'Olymel, les Krispy Toasts et le Poulet pané Flamingo à la recette améliorée. Les grands gagnants seront connus le 15 juin prochain.



Les produits de dindon et de poulet finalistes sont:

- Ailes de poulet Sel de mer et poivre Janes
- Pépites de poulet de blé entier Janes
- La gamme de charcuterie Maple Leaf Natural Selections, sans agent de conservation ou de remplissage ni d'ingrédient artificiel
- Krispy Toasts Olymel
- Poulet pané Flamingo, recette améliorée
- Poitrine de dinde Safeway Eating Right
- Risotto au poulet et aux champignons Safeway Eating Right

L'épicurisme paye

Dans un sondage mené par Léger Marketing sur l'expérience de magasinage, les consommateurs québécois ont donné la meilleure cote à IGA, qui sort du lot grâce à sa plateforme «Vive la bouffe». Provigo se classe dernière, après Super C. Metro et Loblaws arrivent en milieu de peloton.

Source: Marketing QC, février-mars 2011

États-Unis : impact du prix des grains sur les marchés des viandes

L'industrie américaine de la volaille demeure résolument optimiste quant à l'avenir des marchés, et ce, malgré la hausse vertigineuse des prix des grains. Tout en reconnaissant que ces prix atteindront des sommets historiques en 2011 et que la production pourrait en souffrir à court terme, les perspectives sont bonnes. Certains intervenants estiment qu'une baisse de production de 5 % est probable en 2011 alors que d'autres prédisent au contraire que celle-ci se maintiendra. Pourquoi ? Parce que la demande pour le poulet augmentera du fait de la baisse de production anticipée du bœuf et du porc. L'impact de la hausse des prix du grain sera en effet très dommageable pour ces viandes dont la production exige des quantités élevées de grains et dont le taux de conversion est nettement moindre que celui du poulet. De mars 2010 à mars 2011, les prix de détail du porc et du bœuf ont augmenté respectivement de 11,2 % et de 12,2 % aux États-Unis alors que le prix du poulet haussait de 1,7 % durant cette même période. Selon M. Bill Roenigk, vice-président exécutif du National Chicken Council, 2011 est une année favorable qui permettra à plusieurs entreprises dans le poulet de gagner des parts de marché sur les viandes rouges.

Source: Watt Poultry USA, Mars 2011

**Le sourire illumine qui le possède
Et ranime celui qui le reçoit
Si on le garde pour soi on le perd
Et plus on le donne,
plus on en reçoit.**

ÉVQ | Horaire d'été

Veillez prendre note que du 6 juin 2011 au 2 septembre 2011, nos bureaux seront ouverts :

du lundi au jeudi : de 8 h 15 à 12 h de 13 h à 16 h 30

Vendredi : de 8 h 15 à 12 h fermé en après-midi

En raison des congés fériés du 24 juin et du 1^{er} juillet, l'horaire suivant s'appliquera au cours des semaines du 20 et du 27 juin 2011.

Du lundi au vendredi : de 8 h 45 à 12 h de 13 h à 16 h 30

Congés fériés : 24 juin et 1^{er} juillet 2011

Petites annonces | À vendre

Trentaine d'éleveuses Sibley

Valve électrique, pour les pièces ou complètes. Achetées il y a trois ou quatre ans. Contrôles Varifan IC-610, VSM-2 pour les ventilateurs et SVIM-24 pour les prises d'air.

Faites une offre!

Région de Saint-Hyacinthe.
Jean Provost : 450 796-5603

À vendre

Épandeur à ripe et à paille du fabricant Michel St-Pierre

Largeur : 46 pouces. Peut-être adapté à plusieurs modèles de petits tracteurs.

Prix : 2 200 \$

Sainte-Cécile-de-Milton : 450 777-1806

Convention de la Poste-publications no 40916058
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au Service du marketing et des communications
Les Éleveurs de volailles du Québec
555, boul. Roland-Therrien, bureau 250
Longueuil, Québec J4H 4G1
Courriel: evq@upa.qc.ca

Agenda | juin 2011

JUIN 2011

1	MAPAQ – Forum sur la stratégie québécoise sur la santé et le bien-être des animaux, Québec
3	GO5 – Forum des partenaires, Longueuil
6-11	PPC – Comité exécutif et réunion des provinces
13	PPC – Comité exécutif, Saint-John's PPC – Présentation des recommandations de l'entente survenue entre le Québec et l'Ontario
13-14	CCTOV – Réunion, Saint-John's
15	PPC – Information sur le marché A-107 (conf. tél.)
15-16	PPC – Réunion des secrétaires-gérants, Saint-John's

20	ÉVQ – Conseil d'administration, Longueuil
21	GO5 – Comité de coordination de la stratégie, Longueuil
22	PPC – Comité exécutif rencontre CFO, Toronto PPC – Comité sur les politiques, Ottawa
22-23	ÉDC – Réunion ordinaire, Vancouver
24	Fête nationale – congé férié (bureaux fermés)
29	ÉVQ – Comité des éleveurs de dindon, Longueuil
30	PPC – Comité exécutif, Ottawa

Veillez noter que l'agenda peut être sujet à changements.

suite de la page 1 AGA 2011 | Faits saillants



Selon M. Martin Dufresne, délégué du Québec et 2^e vice-président aux PPC, les PPC ont suivi de très près les négociations sur le commerce interprovincial et sont satisfaits de l'entente survenue entre le Québec et l'Ontario. Cette entente crée un contexte favorable à la croissance de la production du poulet au Québec. Par ailleurs, l'établissement des allocations nationales demeure une priorité de tous les instants. Selon M. Dufresne, seule une compréhension approfondie des marchés permet un dialogue constructif et l'établissement d'allocations qui rallient toutes les parties impliquées. À cet égard, les ÉVQ, en collaboration avec leurs homologues ontariens, ont élaboré une nouvelle approche qui permet d'établir les allocations périodiques de façon précise et rigoureuse. Finalement, M. Dufresne a souligné toute l'importance d'avoir un programme de soins aux animaux qui soit adapté à la réalité des éleveurs, la nécessité de suivre de près la poursuite des négociations à l'OMC et de poursuivre les travaux qui permettront de régler l'épineux dossier des contingents tarifaires.

Dossiers de l'UPA



Les ÉVQ ont accueilli à leur assemblée générale annuelle le premier vice-président général de l'UPA, M. Pierre Lemieux. Ce dernier nous a d'abord félicités pour notre 40^e anniversaire et les défis que nous avons relevés au cours de ces quatre dernières décennies. M. Lemieux a abordé bon nombre de dossiers traités à l'UPA dont le Règlement sur les exploitations agricoles et la caractérisation des fumiers, la main-d'œuvre agricole étrangère, le Livre vert et la future Politique agricole et alimentaire québécoise et l'UPA du futur.

Protéger sa réputation



M. Maurice Fillion, consultant, formateur et conférencier de l'Institut de formation en communication Mire inc., a prononcé une conférence intitulée *Protéger sa réputation?* Selon M. Fillion, l'industrie de la volaille au Québec jouit d'une réputation enviable auprès des consommateurs. Cette réputation, elle a le devoir de la maintenir et de la protéger. Une crise

est vite arrivée et seule une préparation adéquate et une vision à long terme permettront de poser les gestes qui assureront le maintien ou le rétablissement rapide d'une réputation attaquée. Il a expliqué qu'advenant une crise, tous les intervenants auraient intérêt à agir de façon concertée, car c'est toute l'industrie qui serait touchée. Selon M. Fillion, il sera toujours beaucoup plus profitable de prévenir que de guérir.

Audits pour le bien-être animal



Le D^r Eloualid Benabid, directeur des services techniques chez Olymel, s'est appliqué à démontrer toute l'importance des audits sur le bien-être animal. Selon M. Benabid, le fait d'avoir un programme en place permet à l'industrie de garder l'initiative et de démontrer qu'elle est active dans ce domaine, évitant ainsi toute réaction négative du marché et de ceux qui pourraient être tentés d'imposer leurs propres programmes. Le directeur des services techniques a expliqué le déroulement des audits, du couvoir à l'abattoir, réalisés pour Olymel à la demande de ses principaux clients.

Discours du ministre Corbeil



Le ministre du MAPAQ, M. Pierre Corbeil, a été invité à prononcer une allocution lors du banquet des ÉVQ qui a eu lieu le 19 avril dernier à Trois-Rivières. Le ministre a rappelé tous les efforts faits par le MAPAQ pour promouvoir les produits d'ici en faisant référence à la nouvelle campagne *Toujours le bon choix!* visant à mettre en valeur les aliments du Québec. « Chaque fois que l'on achète les produits du Québec, ce sont 480 000 travailleurs d'ici que nous encourageons. Ce sont notre économie et notre société qui en bénéficient. », a précisé le ministre. Il a félicité les éleveurs pour l'excellent travail de promotion de leurs produits. M. Corbeil a également confirmé son appui aux défis que nous devons relever, dont l'important dossier des négociations à l'OMC.